

Soft Skills

ECTS : 1

Volume horaire : 1.5

**Description du contenu de l'enseignement :**

L'UE Soft skills est conçue comme une démarche en deux temps correspondant aux années de L1 et L2 :

- **En L1, dimension individuelle** : les étudiantes et les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leur profil individuel au travers de deux approches : la personnalité et les biais cognitifs. Il s'agit d'identifier des modes de fonctionnement liés à des traits de personnalité (tels qu'appréhendés par le Big 5 notamment) et des modes de cognition (via les matrices cognitives qui regroupent l'ensemble des biais cognitifs aujourd'hui identifiés dans le champ de la psychologie).
- **En L2, dimension collective** : les étudiantes et les étudiants prendront du recul sur leurs rôle et mode de fonctionnement au sein d'un groupe de travail (équipe fonctionnelle, projet...) au travers des approches dites d' « efficacité d'équipe » (en premier lieu l'approche Belbin). Il s'agit également de déterminer les modes de management ou styles de leadership (leadership transactionnel, transformationnel, « servant leadership »...) à l'œuvre au sein d'un groupe de travail.

L'UE articule cinq principes pédagogiques : le travail en autonomie (contrôlée), le travail en distanciel (via Moodle), la scénarisation et le microlearning. **Le découpage des modules :**

- **Modules 1 à 6** : notion de personnalité et traits de personnalité
- **Modules 7 à 12** : principaux tests de personnalité et usages de ces tests en lien avec la notion de soft skills
- **Modules 13 à 18** : biais cognitifs en situation professionnelle
- **Modules 18 à 24** : biais cognitifs en situation professionnelle (suite).

**Compétence à acquérir :**

- Familiariser les étudiantes et les étudiants avec des notions, concepts, grilles, approches pertinentes au regard de l'objet de l'UE, à savoir les soft skills (exemples : personnalité, biais cognitifs, rôle au sein d'une équipe, styles de management...)
- Faciliter la prise de recul (ou « conscientisation ») des étudiantes et des sur leur profil personnel, points forts et points faibles, en lien avec l'environnement professionnel
- Dans une logique de développement professionnel (à différencier du développement personnel qui n'est pas l'objet de l'UE), accompagner les étudiantes et les étudiants dans la détermination des expériences les plus pertinentes pour consolider leurs points forts et/ou remédier à leurs éventuelles faiblesses en termes de soft skills
- Permettre aux étudiantes et aux étudiants de bâtir une stratégie dans la perspective de futurs recrutements pour valoriser les soft skills qu'ils ont acquises au cours de leurs expériences professionnelles.

**Mode de contrôle des connaissances :**

L'UE Soft skills ne fait pas l'objet d'une évaluation mais d'une validation. Pour valider l'UE chaque année (L1 et L2), les étudiantes et les étudiants devront suivre vingt-quatre modules. Ils seront invités à compléter un module par semaine, sachant que le travail sur un module ne doit pas excéder cinq à dix minutes (principe du micro-learning). Pour faciliter la gestion de la plateforme, après consultation du CIP (partie-prenante du projet), nous optons pour un découpage en quatre séquences (chacune six modules) par année. Concrètement, cela signifie que les étudiantes et les étudiants pourront compléter six modules sur six semaines. L'idée étant de laisser des marges de manœuvre aux étudiantes et aux étudiants et d'éviter une trop forte complexité dans la gestion de la plateforme (paramétrage des périodes pour chaque module notamment). Le contrôle du travail des étudiantes et des étudiants sera effectué via des quizz automatiques, éventuellement complétés par des questions relatives aux notions vues dans le cadre de chaque module. De plus, à la fin de chaque semestre, les étudiantes et les étudiants doivent obligatoirement suivre un webinaire (voir plus haut) et compléter durant ce temps collectif un formulaire de prise de recul. Bien que les réponses ne soient pas évaluées, le dépôt du formulaire est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle de la part de l'enseignant-référent.

**Bibliographie, lectures recommandées :**

Lamri J, Barabel, M, Meier, O, (2018), Les Compétences du 21e siècle, Comment faire la différence ? Créativité, Communication, Esprit Critique, Coopération, Dunod

**Document susceptible de mise à jour - 31/05/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16